

MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

A l'attention des Membres du Conseil

Municipal

26, avenue André Morizet

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

BOULOGNE-BILLANCOURT, le 27 mai 2024

Objet: Lettre ouverte à l'attention des Membres du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal de BOULOGNE-BILLANCOURT,

L' Association « PATINER A BOULOGNE », laquelle a pour objet l'usage, la promotion, la valorisation et la protection de la Patinoire de BOULOGNE-BILLANCOURT, compte près de 550 adhérents, une semaine après sa constitution.

La pétition que nous avons lancée pour sauvegarder la Patinoire de notre ville rassemble, quant à elle, plus 25.000 signatures en deux semaines.

A l'issue d'une réunion le 17 mai 2024 entre notre Association et Monsieur le Maire, nous sommes convenus de deux (2) réunions de travail avec les services de la Mairie et avec un représentant de la société Inddigo qui a réalisé un audit de la patinoire mentionné à plusieurs reprises par Monsieur le Maire.

Lors de ces réunions de travail en date du 23 mai 2024, **nous avons pu présenter à la Mairie nos solutions à court terme et des pistes sérieuses pour le moyen-long terme pour le maintien de la patinoire.** 

Vous trouverez en annexe à ce courrier les comptes rendus des deux réunions technique et financière.

Dans un texte diffusé par tract samedi sur le boulevard Jean-Jaurès, et dans un communiqué de presse daté du 14 mai 2027, la Mairie de Boulogne-Billancourt diffuse des informations sur la Patinoire de Boulogne-Billancourt qui sont inexactes et/ou incomplètes.

Vous trouverez donc dans ce courrier, un état de la situation réelle de la Patinoire.

Concernant les travaux de 2003-2004 et de 2009

Le budget des travaux de 2004, de l'ordre de 17 M€ portait sur l'ensemble piscine-patinoire, avec une répartition de 70% pour la piscine et 30 % pour la patinoire.

La construction d'un nouveau bassin de natation a absorbé une partie importante de ces crédits.

Association PATINER A BOULOGNE 11, rue de la Ferme 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Les autres travaux étaient liés à une remise en état des bâtiments. Par ailleurs, Le montant indiqué par la Mairie correspond au total des travaux et non à la part financée par la Mairie.

En 2009, compte tenu des dégradations et des malfaçons constatées, une procédure de dommages-ouvrage a été engagée.

À la suite de cela, si la Mairie a été contrainte de procéder à des travaux (16 M€ selon la Mairie), il est certain que ces travaux concernaient la piscine.

De plus, la procédure de recours a été abandonnée par la mairie après une indemnisation partielle de 3,5 M€, ce qui tendrait montrer une possible responsabilité partielle de la ville dans l'exploitation de la piscine.

Ainsi, le montant élevé des travaux qui contribuent à justifier dans le tract la décision de fermer la patinoire concerne en réalité essentiellement <u>les travaux liés à la Piscine... et non ceux de la Patinoire!</u>

## Concernant les règlementations européennes et l'investissement consenti

Une nouvelle réglementation européenne sur les gaz à effet de serre de 2020 s'applique au système frigorifique de la Patinoire et nécessite le changement des fluides.

Mais elle ne sera applicable qu'à compter de 2030, un temps largement suffisant pour organiser la mise en conformité de la Patinoire.

Cependant, la Mairie s'était engagée, aux termes d'un courrier de M. le Maire en date du 10 juillet 2023, à réaliser les travaux d'adaptation du système de froid à ces nouvelles contraintes, sur la saison 2023-2024.

## Ces Travaux ont été budgétés et votés.

La Mairie nous a confirmé avoir évalué le montant de ces travaux à 2,280M€, avoir obtenu des subventions de l'ANS, du Conseil Départemental et de la Métropole Grand Paris pour un montant de 1,480M€.

Elle a aussi confirmé avoir notifié une attribution de marché pour un montant de 1,837M€ à la société Dalkia pour les lots 1 et 2 de ces investissements¹.

En tout état de cause, **le coût pour les Boulonnais** de ces travaux de remplacement du système de froid <u>n'est que de 443K</u>.

## Concernant les difficultés de septembre 2023

La Patinoire a connu des complications à la rentrée 2023, notamment pour la remise en glace de l'équipement.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La différence entre ce devis et le budget (soit 0.5M€) est composée de coûts liés à ces travaux et nécessaires à leur réalisation : gestion de projet, honoraires divers.

Mais ni le réchauffement climatique, ni même la verrière de la patinoire ne sont réellement responsables de cette catastrophe.

En effet, la Piscine et la patinoire de Boulogne-Billancourt bénéficient mutuellement d'un système de transfert de chaleur.

Pour fonctionner et produire du froid, le système de la Patinoire libère de la chaleur.

Or, cette chaleur est utilisée pour chauffer l'eau de la piscine. Lorsque l'eau de la piscine est assez chaude, la chaleur excédentaire émise par la patinoire est évacuée via des aérocondenseurs.

Or, ces aérocondenseurs apparaissent défectueux, et pour certains d'entre eux, hors d'usage.

Ainsi, une très grande quantité de chaleur a été transférée vers la piscine ce qui a anormalement chauffé l'eau des bassin et nécessité son remplacement par de l'eau froide.

C'est ainsi sans aucun doute possible le manque d'entretien de l'équipement qui est la principale cause du gaspillage des ressources.

Par ailleurs, **une fuite sur le système de froid** de la patinoire qui n'a pas été immédiatement recherchée, a provoqué une perte d'efficacité importante du système de froid.

Ainsi pendant une longue période entre septembre et octobre, le système de froid a inutilement tourné à plein régime, générant une consommation électrique excessive.

Quelle est la réalité d'une patinoire en fonctionnement normal?

La mise la glace en début de saison de la patinoire nécessite moins de 1.000 m3 d'eau et le fonctionnement annuel d'une patinoire nécessite seulement 3.000 m3 d'eau.

Un manque d'entretien et une fuite sont des évènements conjoncturels qui ne peuvent justifier la fermeture de la patinoire.

Un investissement de 250 à 300K€ , que notre association est prête à financer, suffirait à revenir à la normale par une remise en état des aérocondenseurs.

Concernant l'audit et les 8.3M€ d'investissement « nécessaires »

Début 2024, Un audit a été confié par la mairie à la société Inddigo. Les conclusions de cet audit nous ont présentées le 23 mai dernier par la société Inddigo, en présence de l'un de nos partenaires, expert en patinoires.

Il est à noter que lors cette réunion <u>Inddigo</u> s'est déclarée elle-même, lors de cette réunion, non-experte des patinoires (!).

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de cette réunion.

A la lumière de cette réunion, il apparaît que les travaux préconisés par Inddigo <u>ne sont pas</u> pertinents ni transposables à un équipement de type Patinoire.

En effet, les montants donnés sont des estimations de préfaisabilité et non des chiffrages de projets associés à un descriptif permettant de déterminer les montants de chaque lot. Par ailleurs, le rapport fait abstraction de toute piste de solution (et il y en a) pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment à moindre coût.

Nous contestons donc le chiffrage annoncé, qui ne repose pas sur un véritable audit technique, mais davantage sur une "estimation" financière non sérieusement justifiée.

L'Association PATINER A BOULOGNE dispose d'une solution permettant de mettre en glace la Patinoire à coût de fonctionnement nominal en septembre-octobre et pour toute la saison 2024-2025, le tout sans gaspillage écologique ou financier (eau ou énergie).

Cette solution, spécifiée dans un rapport technique réalisé par un bureau d'études spécialiste en patinoires, peut être mise en place en 3 mois et notre Association propose d'en financer l'investissement dont le montant se situe entre 250 et 300K€.

Le bénéfice immédiat de ces travaux est le retour à un fonctionnement nominal de la Patinoire, avec les mêmes coûts de fonctionnement que sur la période 2019-2023..

N'oublions pas notre histoire, notre vie associative et notre tissu social

La Patinoire, c'est un équipement public fréquenté de 7 heures à 23h45 tous les jours de septembre à mai, hormis le 25 décembre et le premier janvier.

La Patinoire, c'est aussi le seul équipement, à BOULOGNE-BILLANCOURT, qui permette une activité sportive ou de loisir sans affiliation à un club, et où se mêlent, toutes les catégories sociales et tous les âges lors des séances publiques, avec 11.100 entrées mensuelles.

La patinoire, c'est un lieu adoré par les enfants des écoles qui viennent tous les jours patiner à tour de rôle, à la satisfaction de leurs enseignants et de leurs parents. Les fédérations de parents d'élèves de BOULOGNE-BILLANCOURT ont d'ailleurs fait part à M. le Maire, par un courrier en date du du 19 mai 2024, de leur opposition totale à la fermeture de la Patinoire.

Par ailleurs, c'est le lieu d'entrainement quotidien des 1.200 patineuses et patineurs, artistiques ou hockeyeurs des clubs boulonnais et associations boulonnaises. C'est un des centres les plus prisés de l'Ecole Municipale de Sports pendant les congés scolaires.

La patinoire de BOULOGNE-BILLANCOURT, c'est aussi une trentaine de personnes qui perdraient leur emploi, et pour certaines d'entre elles, travailleurs indépendants.

Tous les Boulonnais qui apprécient leur Patinoire et veulent la défendre, ils sont très nombreux, nous le constatons tous les jours, comptent sur vous pour que, comme nous le demandons officiellement un moratoire d'un (1) an s'applique avec ouverture normale de la patinoire à la rentrée de la saison 2024-2025.

Ce temps nous permettra, conjointement et dans la sérénité, de mettre en œuvre les solutions techniques, et le modèle d'exploitation de la patinoire répondant à la fois aux objectifs financiers et à l'impératif de conserver cet équipement du patrimoine boulonnais et ce haut lieu du sport et du loisir qu'est la patinoire.

Pour information : Un courrier avec une demande de rendez-vous dans les meilleurs délais a été adressé à M. le Maire afin de connaître sa position sur notre demande de moratoire avec maintien de l'activité.

Le Bureau

M. Did er COHEN

President

M. Yan LE MEN Secrétaire

M

M. Matthieu BOSSUT

Trésorier

Copie: M. Pierre-Christophe Baguet, Maire de BOULOGNE-BILLANCOURT